

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

L'An deux mille quinze, le Jeudi 2 Avril à dix-huit Heures, le Conseil Communautaire, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Vitry-en-Artois, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 2 du règlement intérieur, sous la Présidence de M. Pierre GEORGET, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 26 Mars 2015, laquelle convocation a été affichée au siège de la Communauté et transmise pour affichage dans les communes membres.

Étaient présents :

M. Daniel GAY, M. Michel HOUSAU, M. Serge DERET, Mme Réjane LIBERT, M. Hervé NAGLIK, M. Christian MERCIER, M. Fernand CROCFER, Mme Agnès LAGEAT, M. Jean-Pierre HECQUET, Mme Jocelyne CIESLAK, Mme Sylvie LEGROS, M. Alain COPLO, Mme Christine LIBERAL, M. Jean-Pierre MOREAU, Mme Nathalie POTEAU, M. Dominique BLARY, M. Bernard BEAUCAMP, M. Dominique BERTOUT, Mme Françoise WARLOP, M. Eric MORELLE, M. Marc CAMPBELL, M. Stéphane TONELLE, M. Gilbert THERON, M. Jean-Louis CAPIEZ, M. Régis BAES, M. André LACROIX, M. Michel VOLANTI, M. Jean-Marie HERMANT, Mme Valérie RATTE, M. Patrick DEREIGNAUCOURT, M. Philippe DUBUS, M. Denis SENECHAL, M. Michel ROUSSEAU, M. Georges HOUZIAUX, M. Francis DEGAND, M. Jacques PETIT, M. Michel HOUVENAEGHEL, M. Gilles PINTIAUX, M. André PLATEL, M. Jean-François LEMAIRE, M. Eric ROUSSEL, M. Gérard GENTY, M. Bernard BATTESTI, M. Jean-Luc LEROUX, M. Rodrigue MROZ, M. Laurent BONNARD, M. Gérard CRUTEL, M. Eugène CITERNE, M. Didier DRUBAY, M. Jean-Claude COLETTE, M. Guy de SAINT AUBERT, M. Jean-Charles DUPAS, M. Francis RIGAUT, M. Pascal DEFONTE, M. Yves LEGROS, M. Christian THIEVET, M. Pierre GEORGET, M. Francis RICHARD, Mme Madeleine MAHIEU, M. Michel DEBAVELAERE, M. Pierre DECOURRIERE, Mme Catherine VESIEZ (*arrivée à compter de la délibération n°15/M04/33*)

Excusés représentés :

M. Xavier PLATEL représenté par M. André PLATEL
M. André ANJORAND représenté par M. Gérard GENTY
Mme Annick DANIEL représentée par M. Laurent BONNARD
Mme Anne-Sophie DEROUBAIX, représentée par M. Jean-Claude COLLETTE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Edwige MARCZYSZYN (pouvoir à M. Michel HOUSAU)
M. Jean-Luc BOYER (pouvoir à Mme Agnès LAGEAT)
M. Nicolas CICORIA (pouvoir à M. Jean-Pierre HECQUET)
Mme Sonia LEDENT (pouvoir à M. Stéphane TONELLE)
M. Jean - Marcel DUMONT (pouvoir à M. GEORGET)
Mme Marie-Thérèse BRIOIS (pouvoir à M. CITERNE)
M. Bernard MAYEUX (pouvoir à M. Daniel GAY)
Mme Catherine VESIEZ (pouvoir à M. DEBAVELAERE) *absente pour la délibération n°15/M04/32*
Mme Sylviane DURAK (pouvoir à M. Francis RICHARD)

Absents excusés :

M. Norbert GROBELNY
M. Jean-Pierre LESTOCARD
M. Jean-Pierre LEGER
Mme Marie-Christine GUENOT
M. Bernard TRANNIN

M. Stéphane TONELLE est élu Secrétaire de Séance.

1°) Extrait délibération n°15/M04/32 - Adoption du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 26 février 2015

Sur la proposition de Monsieur le Président,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du jeudi 26 février 2015 qui s'est tenue à Vitry en Artois.

2°) Extrait délibération n°15/M04/33 – Débat d'Orientations Budgétaires

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen du budget doit être précédé d'un Débat d'Orientations Budgétaires.

3°) Extrait délibération n°15/M04/34 – Service Gestion des Déchets – Création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires)

Le Conseil Communautaire,
Entendu l'exposé de Monsieur Pierre GEORGET, Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer 1 poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires),
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs en ce sens,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la nomination de l'agent et à signer tout document se rapportant à cette affaire,
- **DECIDE** d'inscrire les crédits correspondants au budget.

4°) Extrait délibération n°15/M04/35 – Renouvellement de la composition de l'Etablissement Public Foncier (EPF) Nord-Pas-de-Calais : désignation de deux candidats à l'élection des représentants des EPCI au Conseil d'Administration

Le Conseil Communautaire,
Entendu l'exposé de Monsieur BERTOUT, Vice-Président,
Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE**, à l'unanimité :
 - Monsieur Jean-Luc LEROUX candidat à un siège de membre titulaire
- **DESIGNE** à la majorité absolue (*1 voix contre : Monsieur Eric MORELLE*) :
 - Monsieur Dominique BERTOUT candidat à un siège de membre suppléant

5°) Extrait délibération n°15/M04/36 – Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais (EPF) – Achat de terrain par la commune de Corbehem pour la réalisation de logements

Le Conseil Communautaire,
Entendu l'exposé de Monsieur GEORGET, Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la vente par l'EPF Nord-Pas de Calais de la parcelle cadastrée section A n°20 précitée, auprès de la commune de Corbehem au prix de revient de l'EPF, par acte administratif ou notarié,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

6°) Extrait délibération n°15/M04/37 - Relevé de déchéance quadriennale pour la société Batilease, crédit-bailleur de la société ID CLIM

**Le Conseil Communautaire,
Entendu l'exposé de Monsieur BERTOUT, Vice-Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** De relever Batilease, crédit bailleur de la société ID CLIM, de la déchéance quadriennale encourue,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

7°) Extrait délibération n°15/M04/38 - Délégation du gardiennage de la BA 103 au Syndicat Mixte pour la Reconversion du site de Cambrai-Epinoy

**Le Conseil Communautaire,
Entendu l'exposé de Monsieur Jacques PETIT, Vice-Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** de déléguer le gardiennage de la BA 103 au Syndicat Mixte pour la Reconversion du site de Cambrai-Epinoy,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

8°) Extrait délibération n°15/M04/39 - Mise en place de la gouvernance dans le cadre de la candidature du Pays d'Artois à l'appel à projets « LEADER 2014-2020 »

**Le Conseil Communautaire,
Entendu l'exposé de Monsieur GEORGET, Président,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

➤ **DESIGNE :**

- **M. Régis BAES**
- **M. Philippe DUBUS**
- **M. Jean-Luc LEROUX**

Pour représenter la Communauté au Groupe d'Action Locale du Pays d'Artois

- **APPROUVE** la composition globale du Groupe d'Action Locale du Pays d'Artois telle qu'annexée à la présente délibération.

Extraits des délibérations affichés le 9 avril 2015

*Le Président,
Pierre GEORGET*